

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – BP 50002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



Délibération 2013-110 du 27 Mai 2013

L'an deux mil treize, le vingt sept mai à dix neuf heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Sud-ARTOIS s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut à BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul DELEVOYE, Président, conformément à la convocation qui lui avait été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les Membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

Mmes Odile CONSTANT – Josiane STORET – Maud LACMENT – Chrystèle LECTEZ – Evelyne DROMART

MM. Julien MAHIEU - Yves MARECHAL – Bernard SEGERS – Yves BONNERRE – Eric REMY – Eugène LEFEBVRE – Philippe GORGUET – Jean-Marie PLESSIET – Lucien CORBEAU – Albert DOBOEUF - Pierre COLLE – Serge NACRY – Jean-Noël MENAGE – François KOLAZA – Jean-Charles DERUE – Philippe LEFORT – Xavier LEROUX – Lionel ANTINORI – Gabriel TRANNIN – Jean-Marie BLAISE – Michel POUILLAUE – Daniel BEDU

Yves MARECHAL absent et excusé, a été suppléé par Me Fabienne DERANCOURT

Lucien CORBEAU absent et excusé, a été suppléé par Mme Carole TOURBEZ

Albert DOBOEUF absent et excusé, a été suppléé par M. Jacques WEEEXSTEEN

Jean-Noël MENAGE absent et excusé, a été suppléé par M. Richard PARSY

Philippe LEFORT absent et excusé, a été suppléé par M. Dominique LEMAIRE

Jean-Marie BLAISE absent et excusé a été suppléé par M. Jean-François BERTIN

Michel POUILLAUE absent et excusé a été suppléé par M. Jean-Paul LEBRET

Daniel BEDU absent et excusé a été suppléé par M. Régis RICHARD

Jean-Charles DERUE absent excusé a donné pouvoir à M. Bruno DUVERGE

Chrystèle LECTEZ absente excusée a donné pouvoir à M. Michel LALISSE

Objet : **PLU Commune de BAPAUME - Procédure de révision simplifiée**
Zone UE - Zone des Anzacs

La séance ouverte, Monsieur Le Président rappelle au Conseil de Communauté la délibération en date du 7 Mars 2013, concernant l'engagement d'une procédure de révision simplifiée du PLU de la Commune de Bapaume, concernant la modification à apporter au classement du zonage de la zone des Anzacs, actuellement en zone d'urbanisation future : Zonage 1 AUE.

Monsieur Le Président rappelle la délibération du Conseil Municipal de la commune de Bapaume sollicitant le classement de cette zone en zonage UE.

Monsieur Le Président propose au Conseil de Communauté de déterminer conformément aux dispositions de l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme la procédure de concertation préalable au déroulement de l'enquête publique.

Monsieur Le Président propose d'effectuer cette concertation de la façon suivante :

- Affichage au siège de l'intercommunalité, à la Mairie de la commune de Bapaume et sur le terrain
- Mise à disposition du public d'un document précisant et donnant les éléments de cette demande de révision
- Ouverture d'un registre d'observations au siège de l'intercommunalité et à la mairie de Bapaume
- Affichage sur le site portail de la Communauté de Communes et à la commune de Bapaume du dossier d'étude soumis au public

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité :

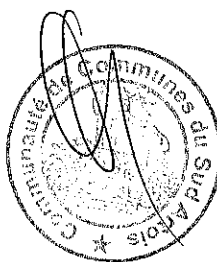
- d'approuver la prescription de la révision simplifiée du PLU conformément aux dispositions de l'article L.123-13 du Code de l'Urbanisme, concernant la modification de classement de la zone des Anzacs
- d'approuver, conformément aux dispositions de l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme la procédure de concertation préalable et envisagée pour la révision du plan local d'urbanisme de la commune de Bapaume
- d'autoriser Monsieur Le Président à engager la procédure de concertation préalable avant l'enquête publique

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 29 mai et transmission en Préfecture le 29 mai 2013.

Pour extrait conforme.

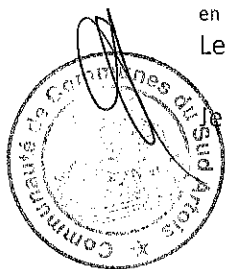
Certifié et rendu exécutoire par affichage
Le 29 mai et transmission
en Préfecture le 29 mai 2013.
Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE

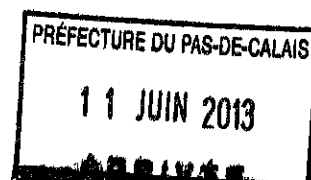


Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE



2013-110 27/05/2013 DEL
PLU BAPAUME – PROCEDURE DE REVISION SIMPLIFIEE
ZONE DES ANZACS



PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
Direction des Collectivités Locales

11 JUN 2013

ARRIVÉE